PV N° 5_2026-2027
Réunion de Bureau du 03-11-2026

Présents : CLUZEL F., MULAS DUFFOUX J., SCOMPARIN J., USCLADE V., LACQUIT DOCHER C., PERRIER C., AL MUFTI R., CELLIER J., TAEYE C.

Invités : CHASSARD P.Y, MORATA G

Excusés : GEORGES D.

La réunion a lieu à Bron et en visioconférence, elle débute à 18h40.

1. DISPENSES DE REVALIDATION NATIONALE ET ETR

Un groupe de travail composé de Franck BESTOSO, Gregory MORATA, Azzedine LABOUIZE et Patrick ROI propose leur travail au bureau directeur concernant les dispenses de revalidation des entraîneurs évoluant en championnat de France en lien avec l'ETR.

Contexte

- Les entraîneurs évoluant au niveau national doivent justifier d'une **formation continue** pour être dispensés de revalidation.
- L'ETR est composée des **conseillers territoriaux de la Ligue**, issus du **PPF**, de l'**IFRABB** et des **comités**.
- La nouvelle réglementation fédérale ne permet plus aux entraîneurs **U15 Élite** de faire valoir leurs heures d'intervention pour être revalidés automatiquement. La charte devra également être modifié

Liste proposée

La commission propose au bureau directeur d'incorporer à l'ETR 2026/2027 en tant que "membres associés" pour une durée d'une saison certains entraîneurs de Championnat de France à condition que leur collaboration avec la Ligue AURA soit concrétisée par un contrat de travail ou une convention d'engagement bénévole

Échanges

Les membres du bureau débattent, il est exprimé plusieurs réserves :

- Risque d'allongement annuel de la liste
- Nécessité d'éviter les décisions pas assez critérisées

- Importance de disposer de critères écrits et objectifs sur la durée d'intervention minimale par exemple
- Question de la réalité de la formation continue des dispensés

- **Décision du Bureau :**

Liste validée à la majorité : 5 voix pour, 3 voix contre.

- GRIVOT Pierre NF3 Neulise
- CORONET Alexandre NM2 La Ravoire
- VIAL Jérémy NM2 Feurs
- LOUBES William U15M Elite Clermont
- DELHOMME Jesse U15M Elite LyonSO
- COTELLE Romain (Pôle de Lyon) U15F Elite SGOSFF
- MEFLAH Salim (DETB TTBB) NF3 Pontcharra
- CHARDON Jean-Séb (BPJEPS) NM2 St-Vallier
- SANSON Rafaël (BPJEPS) NM2 Grenoble
- CARRE Johan (TTBB) U15F Elite La Pontoise
- HENRY Laetitia (DETB) U18F Elite La Tronche
- ROMANI Alaa (Pôle de Voiron) NM3 Terres Froides

Le Bureau demande que la liste soit revue chaque année et que des règles (critères) écrites soient établies pour les saisons suivantes.

2. STRATEGIE IFRABB

Contexte

L'IFRABB et la ligue Régionale par l'intermédiaire de son bureau doit prendre des décisions sur la projection de l'organisation à venir avec la possibilité de devenir nous-même CFA. La qualité de travail déjà relevé par nos précédents audit (principalement Qualiopi) montre que nous sommes presque à l'attendu d'un CFA. Volonté de la ligue et de l'IFRABB de développer d'autres formation pour élargir les formations proposées à nos clubs (exemple : les formations courtes, ...)

Données clés

- 90 % des formations de la Ligue passent par le CFA fédéral.
- La ligue est engagée avec le CFA depuis 3 ans jusqu'à fin Juin 2028
- Le chiffre d'affaires formation des promotions démarrées en 2026 représente environ 1,3 M€.
- Les charges de gestion de la Fédération représente environ 180 000 € (avec des taux de 12 % à 20 % selon les formations)
- 25% des formations en apprentissage du CFA fédéral proviennent de la ligue Aura

Échanges

Les membres du bureau débattent très longuement et passent en revue toutes les situations.

Il en ressort plusieurs enjeux majeurs :

- **Risque relationnel avec la fédération** : pas de défiance à l'encontre de la fédération mais crainte que la fédération puisse comprendre notre politique de développement de l'IFRABB et fragiliser notre gouvernance actuelle
- **Risques humains** : impact possible sur l'équipe dirigeante et les salariés
- **Capacité RH** : nécessité de disposer de compétences internes pour piloter et gérer un CFA
- **Contraintes financières** : Volonté de préserver les équilibres des différentes structures (club employeur, ligue, Fédération)

Joël présente également la proposition faite par la Fédération sur une dégressivité des coûts de gestion par palier. Le bureau débat également sur cette proposition et l'intègre dans la position.

Décision

Le Bureau a retenu à l'unanimité un scénario mixte :

- La Ligue monte son propre CFA
- La ligue reste adhérente au CFA fédéral
- L'objectif est d'améliorer l'efficience de l'accompagnement des clubs, notamment primo employeur, sans quitter le CFA fédéral. L'évolution de cette structuration permettra également de développer des formations professionnelles courtes en lien direct avec les OPCO.

Prochaines échéances

- Présentation en Comité Directeur du 14 novembre 2026 des orientations stratégiques validé en bureau directeur
- Finalisation de la stratégie IFRABB qui sera présenté lors du prochain Bureau du 8 décembre
- Visite du CFA Fédéral : 6 janvier 2027
- Présentation au Comité directeur n°3 : 30 janvier 2027 de la stratégie IFRABB

3. DIVERS

- **Commission de discipline** :

Une application de gestion administrative de la commission de discipline a été créée par un des vices président Dominique de Fraissinette. Cette application est utilisée par la commission de discipline, sans convention préalable.

Le coût évoqué est d'environ 1 000 € par an.

L'outil donne satisfaction et fait gagner du temps administratif. Elle permet de recentrer notre salarié dédié à la commission de discipline sur des missions à plus forte valeur ajoutée. Il est néanmoins très important de conventionner l'utilisation de cette application (sauvegarde des données et se préserver de tout risque juridique)

Décision

Janine est mandatée pour contacter rapidement le vice-président. Le Bureau demande de régulariser l'utilisation par une convention afin de sécuriser l'outil, sans en arrêter l'usage.

- **Application SportCoRico**

Janine MULAS DUFFOUX secrétaire générale de Ligue a été contactée pour une application destinée aux clubs. Le Bureau confirme que ce sujet relève des comités et non de la Ligue.
La société avait déjà été présenté par notre porteur d'affaire Eric Samain et un refus avait été fait. La direction de la ligue se demande pourquoi le sujet revient. La volonté de la ligue est de valoriser des actions qui permettent aux clubs de gagner du temps mais de ne pas engendrer des coûts supplémentaires.
Décision : Refus d'engagement réitéré.
Janine fera un retour écrit au prestataire

- **Maison du Basket** :

La SCI a organisé une rencontre avec ses actionnaires présentée par notre trésorier Jean Cellier. Il a été proposer à l'ensemble des actionnaires de pouvoir mettre des fonds abonder au compte courant associé. La subvention de la région n'étant toujours pas versée cela permettra à la SCI de récupérer de la trésorerie. La réunion s'est très bien déroulé et des actionnaires pourraient faire de nouveau versement.

Date à retenir :
Jeudi 3 décembre à partir de 17h. Une avant-première sera faite à la maison du basket pour les salariés et les élus de la ligue
Vendredi 4 décembre pour les techniciens et les officiels
Samedi 5 et Dimanche 6 décembre pour les clubs
Sur les 2 dernières dates des créneaux de 1h30 seront proposées pour une visite guidée de tous les locaux
Ouverture officielle le lundi 7 décembre 2027

Le prochain Bureau aura lieu le mardi 8 décembre 2026 à 18h30.

Janine MULAS DUFFOUX



Joël SCOMPARIN

